



CONVOCAATION À L' INTENTION DES ATHLETES

Description de la mission	Détail
Objet	Sélective n°4 au Championnat de France de Trampoline
Date	19 au 21 avril
Lieu	St Etienne (42)
Nombre de participants	16

- Détails du déplacement :

RDV ALLER	Date	19 avril 2024 à 12h30
	Lieu	Azur Arena Antibes
RDV RETOUR	Date	21 avril 2024 (horaire donné ultérieurement)
	Lieu	Azur Arena Antibes

Déplacement Aller	Mini-bus
Lieu d'entraînement	Salle Omnisport de St Etienne 31 rue Raymond Sommet 42000 St Etienne
Hébergement	B&B Hotel St Etienne la Terrasse 10 rue de l'Artisanat 42 390 Villars, France
Déplacement Retour	Mini-bus

- A prévoir:

Participation aux frais de déplacement :

Une participation de 113 euros est demandée.

Cette somme est à régler au club avant le 19/04/2024 par VIREMENT de préférence (indiquez "DEPL TR ST ETIENNE" et le nom de l'athlète concerné) .

Notez que le club participe à 50% sur le déplacement des athlètes. En contrepartie de cette participation, les athlètes pourront être sollicités pour participer à la vie associative du club (l'entraîneur préviendra).

Argent de poche: Les participants peuvent amener de l'argent de poche qui sera sous leur responsabilité.

Ne pas oublier :



1. Des goûters (barre céréale, compote ou fruit) pour les 3 jours
2. le carnet de santé au fond de la valise de l'enfant (pour ne pas qu'il le perde)
3. Les tenues et Matériel d'entraînement selon les recommandations de l'entraîneur

Attention! aucun médicament ne peut être donné par l'encadrement sans ordonnance médicale. Si votre enfant doit prendre un traitement, ou simplement du doliprane ou antihistaminique, merci de lui confier le médicament et une ordonnance mentionnant la posologie, le tout dans un sachet plastique refermable " type aéroport" avec le nom de l'enfant.

Bon déplacement à tous !